

HALTE FERROVIAIRE

Tous les modes de déplacements ont rendez-vous à Jean Macé

Décidée en 2004, la création d'une halte ferroviaire à proximité de la place Jean Macé (Lyon 7^{ème}), sur le pont qui enjambe l'avenue Jean Jaurès, permettra aux voyageurs d'accéder à un lieu où tous les modes de transports urbains sont présents : métro, tramway, bus et station Vélo'v. Elle répond à la demande croissante des usagers du bassin de vie lyonnais d'accéder aux quartiers de la rive gauche : Préfecture, Guillotière, Gerland et Part-Dieu.

Mise en service fin 2009, cette halte sera desservie par les trains régionaux en provenance et à destination de :

- Saint André-le-Gaz / La Tour-du-Pin / Bourgoin-Jallieu,
- Vienne / Valence,
- Mâcon / Villefranche-sur-Saône.

Les estimations prévoient une fréquentation de 3 800 déplacements voyageurs par jour en 2010 et 6 600 en 2020.

Ce projet, initié par la Région Rhône-Alpes, la Ville de Lyon, le Grand Lyon et le SYTRAL, est piloté par Réseau Ferré de France, en lien avec la SNCF.

→ Pour en savoir plus sur les conditions de circulation :
Info Trafic 0800 15 30 50 ou <http://infotrafic.grandlyon.com>

Secteur Jean Macé

Restrictions de circulation sur les avenues Berthelot et Jean Jaurès

→ Engagés début 2007, les travaux d'aménagement de la halte ferroviaire Jean Macé vont nécessiter la démolition du pont route qui traverse l'avenue Jean Jaurès et occasionner des restrictions de circulation dans ce secteur.

■ Du 9 juillet au 30 août 2007

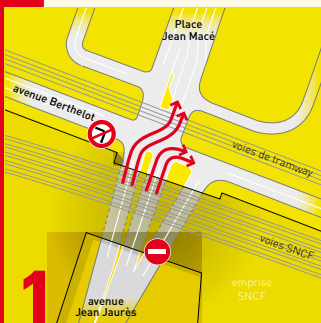
Démolition du pont route et itinéraires de déviation

LES TRAVAUX SE DÉROULERONT EN **3** PHASES

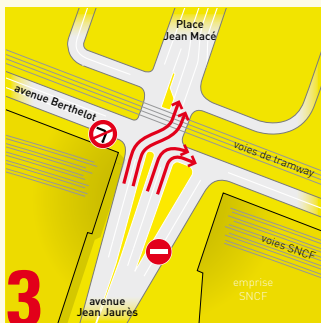


- PHASE 1** Du 9 au 14 juillet
- PHASE 3** Du 23 juillet au 30 août

Les travaux entraînent la suppression de la voie de « tourne-à-droite » de l'avenue Berthelot vers l'avenue Jean Jaurès et une restriction des mouvements de « tourne-à-droite » de l'avenue Jean Jaurès sur l'avenue Berthelot.



Phase 1 : avant démolition



Phase 3 : après démolition

- PHASE 2**
Du 15 au 22 juillet

L'avenue Jean Jaurès sera complètement fermée à la circulation pour permettre la démolition du pont route.



Phase 2 : circulation interdite

DES ITINÉRAIRES DE DÉVIATION SERONT MIS EN PLACE ET FLÉCHÉS :

- en nord/sud (pour entrer dans Gerland) : la rue Raoul Servant et le boulevard Yves Farge d'une part, la rue du Vivier et la route de Vienne ; d'autre part,
- en nord/sud (pour sortir de Gerland) : le boulevard Yves Farge ou la route de Vienne.

